

Où ?

**ESPACE COLETTE
BELLEVILLE**

14 bis rue des Amoureux

ANNEMASSE

**En face du parking
Clémenceau**

Tél. 04 56 84 23 06

RENSEIGNEMENTS

**AU PÔLE
GERONTOLOGIQUE
DU GENEVOIS**

Tél : 04 50 84 40 06

**A L'ASSOCIATION
REGAARS**

Tél : 04 50 39 89 25

**AIDE AUX AIDANTS
2017 - 18**

9ème session

- ◇ Vous accompagnez un proche en perte d'autonomie
 - ◇ Vous recherchez des informations
- Venez partager vos expériences

Pour vous aider à vous libérer, nous pouvons financer une aide à domicile sur le temps de la rencontre (le prévoir une semaine à l'avance).

En cas de difficulté pour vous déplacer : téléphoner à l'Association REGAARS

LE COLLECTIF D'ANIMATION

EST COMPOSE :

Institutions de retraites complémentaires, CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), Services d'accompagnement à domicile, Pôle Gérontologique du Genevois (Conseil Départemental), REGAARS (Réseau Gérontologique Annemasse agglomération Arve Salève), France Alzheimer 74, Annemasse Agglomération. Service Gérontologie et Handicap

Entrée libre et gratuite



haute savoie
le Département

ANNEMASSE
à vivre ensemble



PROGRAMME 2017 - 2018.

CES RENCONTRES ONT LIEU DE 14 h 30 à 16 h 30

Vendredi 12 mai 2017 : Le vieillissement normal : prévenir les difficultés.

Vendredi 9 juin 2017 : Le vécu de la dépendance : ces comportements qui nous troublent.

Vendredi 7 juillet 2017 : La relation d'aide : modification des relations familiales.

Vendredi 8 septembre 2017 : Accompagner... Mais pourquoi et comment se faire aider ?

Vendredi 6 octobre 2017 : La relation avec les professionnels.

Vendredi 10 novembre 2017 : Les aides financières possibles pour accompagner un proche âgé.

Vendredi 8 décembre 2017 : Les mesures de protection juridique.

Vendredi 19 janvier 2018 : Transmissions, successions : anticiper la fin de vie.

Vendredi 9 février 2018 : L'entrée en EHPAD : comment la préparer ?

Le Vendredi 9 mars 2018 : Accompagner la fin de vie.

Ces rencontres sont destinées aux personnes accompagnant un proche en perte d'autonomie : aidants non professionnels, familiaux ou de proximité.

Elles permettent :

- ◇ D'avoir des informations sur les aides et les soins utiles.
- ◇ D'échanger avec d'autres aidants autour d'expériences communes souvent difficiles.
- ◇ De vous sentir moins seul..

Elles se déroulent en deux temps :

- 1– une rencontre avec un ou plusieurs intervenants techniques pour aborder le thème proposé.
- 2– un échange animé par une psychologue.